

DROIT & LIBERTE

MENSUEL DU MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES

n°410 - Avril 1982 - 4 F

ISSN 0012 - 6411



Délinquance
et immigration

Un dangereux amalgame

LA DELINQUANCE, vous connaissez ? Les vitres brisées, les voitures pillées, les cages d'escalier saccagées ? L'insécurité, la peur et la mise en place de mesures « musclées » pour les combattre ?

La délinquance, bon an, mal an, a fini par faire partie de notre lot quotidien. D'abord parce qu'elle existe, c'est vrai. La dégradation des rapports sociaux, les mauvaises conditions de vie qui touchent en particulier les jeunes banlieusards des grands centres urbains, génèrent parfois des comportements de refus violent.

Des cités-dortoirs, un urbanisme au rabais, la perspective d'être chômeurs : l'avenir peut paraître bien restreint pour des jeunes à qui leur éducation, la fréquentation des LEP et des classes surchargées n'ont laissé que de faibles chances de sortir un jour de ce cercle vicieux.

Et puis, la délinquance, vous connaissez, car on en parle beaucoup. Depuis quelques années, elle est devenue une arme politique. En son nom ont été promulguées des lois anti-démocratiques — Anti-casseurs, Sécurité et Liberté car où s'arrête et où commence la délinquance ? —, en son nom se sont créées certaines sociétés de gardiennage, d'autres se sont senti l'âme de vigiles responsables de l'auto-défense... Si, depuis le 10 mai dernier, les pouvoirs publics ont entrepris de réfléchir sur les moyens de remédier aux causes mêmes de la délinquance juvénile, un nouveau type de discours est apparu un peu partout : les casseurs, les voleurs à la tire, les vandales seraient tous d'origine étrangère, et en particulier maghrébine.

Dangereux amalgame, et parfois si tentant... Une bonne partie de la droite française en a fait son cheval de bataille. Mais l'argument aurait-il porté si loin qu'il dépasserait à présent ses « limites naturelles » ?

« Il faut expulser les délinquants étrangers récidivistes comme on le faisait avant le 10 mai ». Cette déclaration, faite par M. Deleplace, secrétaire général de la Fédération Autonome des Syndicats de Police (FASP), a de quoi surprendre à double titre.

(suite p. 7)

Le 21 mars

SUCCÈS AUX QUATRE COINS DE LA FRANCE

De Rennes à Strasbourg et de Lille à Ajaccio, le 21 mars fut une journée animée — et réussie —. Des débats, du cinéma, des expos, et... des fêtes, du côté des comités. A Paris, une presse plus attentive, un gouvernement mieux informé... (lire p. 4-5)

L'Afrique australe à Londres :

L'heure du choix

Du 11 au 13 mars, une importante conférence internationale sur l'Afrique australe s'est tenue à Londres, en présence de nombreuses personnalités. La manifestation qui suivait les débats a rassemblé plus de 15 000 personnes dans l'après-midi du 14 mars. Elle s'est terminée à Trafalgar Square, en face de l'ambassade sud-africaine.

Le matin même, les bureaux londoniens de l'ANC (African National Congress) avaient été complètement détruits par une bombe. Notre Mouvement était représenté à la conférence et à la manifestation. (lire page 3).

A Londres, les représentants du MRAP défilent avec 15 000 opposants à l'apartheid.

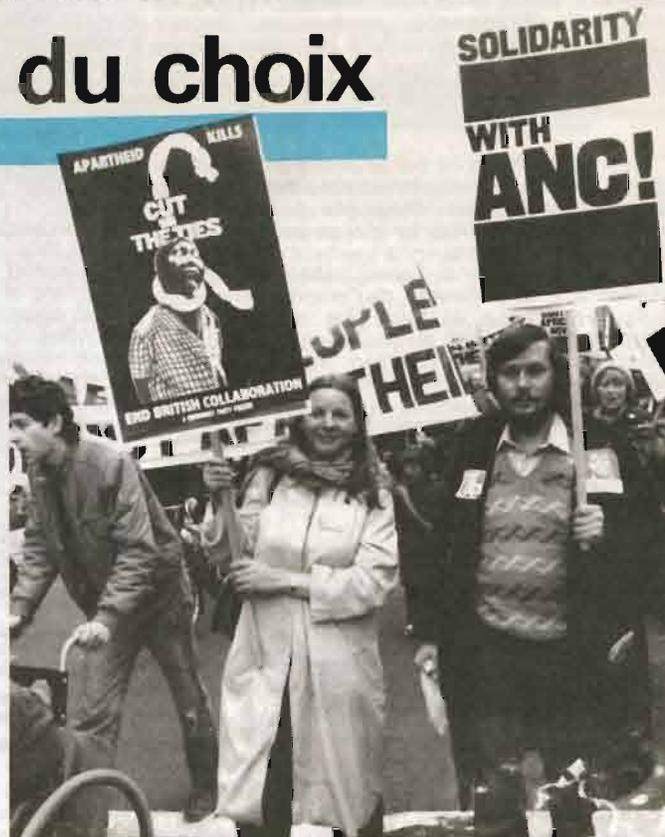


photo D. R.

La Cisjordanie annexée ?

Quelques semaines après le voyage de François Mitterrand en Israël, la tension s'accroît dans les territoires occupés de Cisjordanie.

La décision de soumettre ces territoires à l'administration civile d'Israël, qui ouvre la voie à une annexion pure et simple, bafoue la loi internationale et compromet gravement toutes perspectives de paix et d'amitié entre les peuples du Proche-Orient.

Les destitutions de maires, les interventions sanglantes de l'armée, de la police et des milices

contre la population palestinienne portent atteinte aux droits élémentaires de la personne humaine et ne peuvent qu'attiser les tensions.

Le MRAP condamne ces méthodes et demande qu'il y soit mis fin. Il espère que les Israéliens démocrates et désireux d'en finir avec plus de 30 ans de conflit, sauront faire prévaloir une autre orientation, prenant en compte les droits nationaux du peuple palestinien en vue d'une solution équitable fondée sur la sécurité, le respect mutuel et la coopération d'Israël et de ses voisins. ■

La démocratie à l'Est comme à l'Ouest...

La lettre de l'abbé Jean Pihan publiée dans **Droit et Liberté** suscite en moi des réactions dont j'aimerais vous faire part.

Il y a en effet dans cet article une façon de renvoyer dos à dos les pays de l'Amérique latine et les pays de l'Est qui me paraît inacceptable.

Cette assimilation tant sur le plan économique que politique me paraît fautive si l'on considère un peu plus sérieusement la réalité de ces pays.

Je tiens à étayer cette remarque par quelques considérations : le problème de la liberté ne se mesure pas seulement à la forme de gouvernement et à l'organisation politique d'un pays. Le limiter à cela, c'est porter un regard par le petit trou de la lunette. En réalité, il faut tenir compte aussi du droit à l'emploi, à l'éducation, à la santé, au logement, à la culture...

Ce qui se passe dans les pays de l'Est nous interroge tous. Dans des conditions historiques et économiques difficiles, ils ont réussi aujourd'hui à atteindre un niveau que l'Occident a mis plusieurs siècles à atteindre : bien des données marquent des réussites éclatantes dans l'économie et dans tout ce qui touche au quotidien des citoyens de ces pays.

Certes, ils se heurtent à de nombreuses difficultés économiques. Mais rien ne peut empêcher de croire qu'elles ne pourront être surmontées progressivement.

De plus, il est nécessaire de ne pas oublier qu'il existe des problèmes de démocratie directe qui touche aux capacités d'intervention active des citoyens et des travailleurs, dans leur quartier ou dans leur usine. Mais les prises de positions de différents dirigeants, notamment depuis quelques années, permettent de croire que ce problème n'est plus ingoré et qu'il va vers une prise en compte de plus en plus large dans la population.

Bien différent est ce qui se passe en Amérique Latine. Le drame salvadorien est au devant de la scène internationale. Mais que cela ne nous permette pas d'oublier ce qui se passe dans le reste de ce continent.

Il faut hélas parler de l'analphabétisation quasi généralisée, du chômage, de l'emploi des gosses dans les usines et dans les mines, de la prostitution banalisée au quotidien, de l'absence dramatique d'organisation sanitaire, des bidonvilles...

En termes politiques, la répression violente et sanglante qui fait 35 000 morts au Salvador, mais au Guatemala, au Chili, en Uruguay, combien de morts, de tortures, de disparitions ?

La vie au quotidien n'a rien de commun entre un Bolivien et un Hongrois.

Il existe des difficultés dans tous les pays : c'est une Lapalissade pour chacun d'entre nous. Mais les forces politiques au pouvoir ne mobilisent pas partout leur énergie pour les résoudre dans l'intérêt des populations.

Une campagne bien orchestrée est menée dans les médias pour entretenir l'amalgame. En tant que militant du MRAP soucieux de promouvoir l'amitié entre les peuples par une meilleure connaissance, je tiens à m'en démarquer.

F. GAUTHIER
94 Saint-Maur

Le ventre de la bête est encore fécond

On peut noter dernièrement un recrudescence du fascisme et des actions néo-nazies dans l'ensemble du pays. Pour cela on peut se référer aux nombreux témoignages d'actes racistes et fascistes dans « **Droit et Liberté** » et j'ai encore en mémoire la lettre de Michel Soudais et Maryse Emel sur le MRAP 17^e.

La Charente n'échappe pas à ce triste phénomène et, si on n'y voit pas encore des actions « spectaculaires », les relents d'activité de l'extrême droite n'en sont pas moins inquiétants. L'activité de l'extrême droite se traduit en Charente par la structuration du PFN dans notre département où a eu lieu un congrès régional.

Parallèlement on peut voir sur les murs d'Angoulême et d'autres villes un déferlement de graffiti aux slogans racistes et fascistes : « Il faut descendre les ministres communistes ; tuons tous les Juifs ; mort aux bougnoules... » et j'en passe. Une véritable incitation à la haine.

Notre Comité départemental du MRAP a mené et mène toujours une action pour faire cesser ces agissements crapuleux. Notre action, grâce à des interventions auprès des Pouvoirs Publics, a abouti à faire effacer ces graffiti à la gare par exemple ou bien dans les cages d'immeubles mais les auteurs persistent comme en témoignent les photos qui accompagnent ce texte. Le MRAP en Charente persistera, lui aussi, dans sa lutte.

En conclusion je pense que le MRAP tant sur le plan local que sur le plan national doit être très vigilant et très offensif.

Entre autres, le MRAP pourrait prendre position pour demander la dissolution des sociétés privées de vigiles et autres polices parallèles où l'on retrouve tous les nostalgiques des guerres coloniales et des hommes de mains de l'extrême-droite.

Hier à Isigny ou à Clichy ils s'en sont pris à des syndicalistes, et demain?... N'oublions pas qu'une famille algérienne pleure aujourd'hui la mort d'Ahmed Nedjir tué à l'entreprise Fulmer.

Jean-Paul METAYER
La Rochelle

L'Afrique du Sud en esperanto

La diamantministo

Jen bormasino en mia mano,
Jen bormasino vibre vibras !...
La bormasino en mia menso
dum tuta nokto vibre vibras !
Jen la tordo de l'nigrulo
sudafrika !
Kaj en la opero
sinjorino mostino
sidor en luksa fotelo
kun diamanta kolceno
fascine brila !

Dans la mine de diamants

Voilà dans ma main la foreuse
Voilà la foreuse, qui vibre, vibre !...
La foreuse dans mon esprit
toute la nuit vibre, vibre !
et secoue, secoue mes nerfs !
Voilà ce qui tord le noir
d'Afrique du Sud !
Et à l'opéra
madame sa majesté
sera assise dans un luxueux fauteuil
avec un collier de diamants
à l'éclat fascinant !

Cette chanson fait partie d'un ensemble de textes et de musiques regroupés dans un disque sous le titre « **Karnavaletto** » (Petit Carnaval), soit originales en esperanto, comme celle-ci, soit traduites (par Claude Pirson, ex-traducteur à L'OMS, ou par d'autres espérantistes connus) et prises dans diverses cultures (France, Mexique, Europe Centrale...). Ce disque est le second interprété par Olivier Tzaut...

Leur but est de faire connaître les cultures différentes et cela me paraît aller tout à fait dans le sens de « l'amitié entre les peuples ». S'adresser à l'Union Française pour l'Esperanto, 4, bis rue de la Cerisaie 75004 Paris.

Marie-Thérèse LLOANCY
64 Pau

Différences

Etes-vous abonné ?

1 an : 140 F - 6 mois : 75 F

DROIT & LIBERTÉ

SEMI-ORGANISME DU MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIÉ ENTRE LES PEUPLES

89, rue Oberkampf, 75011
Paris

Téléphone 806.88.00

C.C.P. 9239-81 Paris.

Directeur de la publication
Albert Lévy

Secrétariat de rédaction
Véronique Mortaigne

Comité de rédaction : Jean-Pierre Garcia, Frédéric Maurin, René Mazenod, Robert Pac, Abdelhak Senna, Jean-Yves Treiber, Slimane Zéghidour.

N° de Commission paritaire :
61013

Imprimerie SIRG 249.24.00

PRESIDENT D'HONNEUR : Pierre PARAF

PRESIDENT DELEGUE : François GREMY

VICE-PRESIDENTS : Charles PALANT, Abbé Jean PIHAN, M^{re} Georges PAU-LANGEVIN.

SECRETAIRE GENERAL : Albert LEVY

COMITE D'HONNEUR : Henri ALLEG, Georges AURIC, Robert BALLANGER, Maurice BEJART, Jacques BERQUE, Général de BOLLARDIERE, Bâtonnier Albert BRUNOIS, Aimé CE-SAIRE, Charles de CHAMBRUN, André CHAMSON, Marie-José CHOMBART de LAUWE, Alain DECAUX, Henri DESOILLE, Maurice DRUON, Pasteur André DUMAS, Jean FERRAT, Pierre GAMARRA, Colette GUILLAUMIN, Monseigneur Guy HERBULOT, Jean HERNAUX, Georges HOURDIN, Albert JACQUARD, Professeur François JACOB, Pierre JOXE, Jean-Pierre KAHANE, Alfred KASTLER, Jean LACOUTURE, Bâtonnier Bernard LASERRE, Michel LEIRIS, Gérard LYON-CAEN, Jacques MADAULE, Françoise MALLET-JORIS, Albert MEMMI, Robert MERLE, Théodore MONOD, Henri NOGUES, Jean PICART LE DOUX, Gilles FERRAULT, Marcel PRENANT, Alain RESNAIS, Emmanuel ROBLES, Armand SALACROU, Laurent SCHWARTZ, Georges SEGUY, Jean-SURET-CANALE, Haroun FAZIEFF, Alain TERRENOIRE, Jacqueline THOME-PATENOTRE, VERCORS, Jacqueline VICTOR-BRAUNER, Docteur Pierre WERTHEIMER, Iannis XENAKIS, Bernard ZEHRFUSS.

Désireux de m'informer et de soutenir l'action contre le racisme, pour l'amitié entre les peuples

Je m'abonne à droit et liberté

Abonnement d'un an à droit et liberté (40 F). Etranger (60 F).
Abonnement de soutien (100 F). CCP 9239-81 Paris.

J'adhère au m.r.a.p.

Le montant de la carte d'adhésion (à partir de 80 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du mrp.
CCP 14-825-85 Paris.

Nom (en capitale)

Prénom âge

Profession

Adresse



MRAP - 89 rue Oberkampf 75011 Paris - Tél. 806.88.00

Le Congrès : un événement majeur

Le Congrès du MRAP s'ouvrira le 8 mai 1982 à Paris, jour anniversaire de la victoire contre la barbarie nazie, un an après l'élection de François Mitterrand à la Présidence de la République et l'accession de la majorité de gauche au gouvernement.

Ces deux jours de travaux constitueront une étape essentielle dans la vie de notre Mouvement.

L'action du MRAP s'inscrit aujourd'hui dans un contexte politique nouveau. De nombreuses déclarations, tant du Président de la République que des ministres, témoignent de la volonté d'en finir avec ce que nous avons appelé le « racisme d'Etat ». Des dispositions législatives récentes tendent à reconnaître aux travailleurs immigrés leurs droits et leur dignité. Les prises de position de la France au plan international ont une tonalité nouvelle, bien que subsistent de nombreux sujets de préoccupations pour le MRAP.

Nous n'en sommes plus à riposter à des agressions racistes que soutenait implicitement ou explicitement l'ancien gouvernement.

Mais il n'est pas moins vrai que les idéologues racistes persistent. Il serait naïf de croire qu'au lendemain du 10 mai, les séquelles du viol psychologique subi par les Français pendant des décennies se sont effacées. La presse reste, pour une large part, aux mains d'un antisémitisme notoire ; les médias continuent de véhiculer des poncifs racistes ou anti-scientifiques ; la « Nouvelle Droite » et ses idéologues occupent des positions stratégiques dans l'information, certaines administrations et l'industrie. Il est fort probable que nous n'en avons pas fini avec les agressions, voire les crimes.

L'avènement de la nouvelle majorité n'a pas mis fin au combat du MRAP mais, au contraire, renforce sa raison d'être. Notre organisation doit jouer un rôle majeur comme force de propositions et contribuer à la solution des graves problèmes entrant dans le champ de nos préoccupations. La contribution du MRAP doit rester positive et critique. Elle doit être responsable. Il est inconséquent de prétendre que « rien n'a changé depuis le 10 mai », voire que « la situation est pire qu'avant ». Ainsi, lors du congrès, la situation des immigrés, et notamment celle de leurs enfants, seront au premier plan de nos réflexions. Il persiste, en effet, sur ce thème, des analyses sommaires induisant des conclusions inefficaces ou, mieux encore, susceptibles d'alimenter des réactions xénophobes.

On lit encore, sous la plume d'auteurs mal inspirés, des rapprochements détestables entre immigration et difficultés scolaires, immigration et chômage, immigration et délinquance. Le MRAP aura à montrer que sont confondus les effets et les causes, et qu'il faut mettre en

évidence ce qui résulte d'une profonde discrimination sociale renforcée par le racisme.

Pour ne citer qu'un exemple, présent à l'esprit des militants des banlieues ouvrières, les enfants d'immigrés sont fréquemment tenus pour cause de l'échec scolaire. Alors que nous savons qu'ils sont victimes, comme les enfants français de milieu défavorisé, d'un système profondément discriminatoire. Même s'il n'y avait plus d'enfants d'immigrés dans ces classes, l'échec scolaire n'en serait pas moins grave.

Que dire aussi de la situation paradoxale des travailleurs des DOM-TOM auxquels la législation française reconnaît des droits qu'ils ne peuvent exercer ! Ces femmes et ces hommes sont victimes de graves discriminations racistes dans le logement, dans le travail et leurs enfants sont souvent confrontés à de sérieuses difficultés scolaires.

La lutte contre l'antisémitisme, dont l'attentat de la rue Copernic a rappelé jusqu'où pouvait conduire cette idéologie criminelle, fera évidemment l'objet de nos réflexions, au même titre que l'apartheid. Sans doute dirons-nous notre inquiétude quant aux échanges technologiques, commerciaux et au soutien financier que la France continue à accorder au régime sud-africain. L'uranium enrichi est-il moins dommageable à l'honneur de la France que l'utilisation du gaz soviétique ?

L'amitié entre les peuples fera aussi l'objet de nos réflexions. Comment doit-on lire cette expression ? Sous quelle forme le MRAP doit-il traduire cette amitié, quel doit être son engagement sans pour autant restreindre ni élargir excessivement le champ et la qualité de son intervention ? Un problème semblable se posera concernant l'élargissement de la notion de « racisme ».

Il est évident que les décisions d'action prises au congrès impliquent le développement de nos moyens d'expression, notamment *Différences* et *Droit et Liberté*. Il nous faudra aussi affiner notre organisation pour accroître l'efficacité de nos interventions. L'activité des commissions, dont le rôle technique est important, devrait être améliorée.

Ainsi, notre congrès permettra au MRAP de devenir plus efficace, plus moderne, plus dynamique. Une lourde responsabilité pour chacun d'entre nous ! Bien évidemment, cela ne se fera que grâce à la participation nombreuse des comités locaux et des militants qui rencontreront, à cette occasion, les représentants des organisations nationales, internationales et les membres du gouvernement qui auront bien voulu répondre à notre invitation.

Jean-Pierre LAYER

L'heure du choix

L'HEURE DU CHOIX : c'est sous cette idée directrice qu'était placée la Conférence internationale sur l'Afrique australe organisée par le Mouvement Anti-Apartheid de Grande-Bretagne et le Comité spécial des Nations-Unies contre l'apartheid, qui s'est tenue du 11 au 13 mars, dans la capitale britannique.

Le titre n'en était pas gratuit : les différents partenaires impliqués dans l'existence du régime d'apartheid se trouvent aujourd'hui à la croisée des chemins. C'est l'heure du choix pour les peuples d'Afrique du Sud, de Namibie et les mouvements qui les représentent. L'heure du choix pour les pays de la « ligne de front » et les autres Etats d'Afrique. L'heure du choix et de l'action pour les organisations qui, dans le monde entier, luttent pour la libération de l'Afrique australe. L'heure du choix, enfin, pour les pays occidentaux qui doivent cesser tout soutien au régime d'apartheid.

Divers pays étaient représentés à cette conférence et de nombreuses personnalités y assistaient. Parmi elles MM. Alex I Ekwueme, vice-président du Nigéria, Jacques Hodoul, ministre des Affaires étrangères des Seychelles, Yussuf Maitama-Sule, président du Comité spécial des Nations-Unies contre l'apartheid, Michael Foot et David Steel, respectivement leaders des partis Travailleuse et Libéral britanniques. L'ANC était représenté par M. Alfred Nzo, secrétaire général, et la SWAPO par M. David Meroro.

Christian Bourkel et Jutta Grabolle représentaient le MRAP. Parmi les trois commissions, qui ont poursuivi leurs travaux sur deux jours, nos délégués ont surtout participé à celle qui traitait des relations des pays occidentaux avec le régime d'apartheid. (voir encadré).

D'une manière générale, le ton de la Conférence était celui de la fermeté. Ainsi, le vice-président du Nigéria a lancé un avertissement à « certains pays occidentaux » qui continuent d'avoir des liens étroits avec l'Afrique du Sud, soulignant que ces pays pourraient être sanctionnés par toute l'Afrique. De même, le secrétaire général de l'ANC a prévenu les Occidentaux que leurs ressortissants, et notamment les équipes sportives, se rendant en Afrique du Sud, pénétraient

sur un territoire en état de guerre et qu'ils pourraient « se retrouver sous le feu croisé ». Enfin, le président du Comité spécial des Nations-unies contre l'apartheid a lancé un appel pressant à ces pays pour qu'ils appliquent des sanctions immé-

diates contre l'Afrique du Sud.

La conclusion de la conférence découle de son titre : il est temps de choisir. De choisir entre l'Afrique du Sud et l'Afrique. Maintenant. ■

Ch. B.

AGIR EFFICACEMENT

Voici le texte de l'intervention que Ch. Bourkel a faite au nom du MRAP devant la Commission 3 de la Conférence de Londres sur l'Afrique australe :

« En août 1977, M. François Mitterrand, qui était alors Premier secrétaire du Parti socialiste français, adressait un message à la Conférence mondiale pour l'action contre l'apartheid qui se tenait à Lagos. Il déclarait que le Parti socialiste s'engageait à mettre un terme aux ventes d'armes à l'Afrique du Sud jusqu'à l'élimination du régime d'apartheid et que, dans son esprit, il était « essentiel d'examiner, en coopération avec les mouvements de libération d'Afrique australe, les moyens de changer les relations économiques de la France avec l'Afrique du Sud. »

« Lorsque M. Mitterrand fut élu Président de la République française, en mai 1981, le Comité spécial des Nations unies contre l'apartheid rappela cette déclaration dans son message de félicitations au nouveau président.

« Une délégation du Comité spécial des Nations unies contre l'apartheid conduite par M. Maitama-Sule, vient de passer trois jours à Paris où elle a eu des conversations avec des représentants du gouvernement français. La délégation a relevé une nette amélioration dans l'attitude des autorités françaises.

« Le MRAP considère également que cette amélioration existe. Le nouveau gouvernement français a activement participé à la Conférence de Paris pour des sanctions contre l'Afrique du Sud. D'autre part, une loi récemment votée a permis à l'ANC et à la SWAPO d'ouvrir leurs bureaux dans la capi-

itale française. Le gouvernement a également promis de cesser toute vente d'armes à l'Afrique du Sud. Nous rappelons que nous considérons ces points comme très positifs, mais l'action du gouvernement français n'est-elle pas parfois davantage symbolique qu'efficace ?

« Nous sommes très préoccupés lorsque la radio nationale sud-africaine déclare que la France continue d'exporter de l'uranium enrichi vers l'Afrique du Sud et lorsque la même radio affirme que M. Mitterrand « désire avoir des relations politiques constructives avec Prétoria ».

« Nous demandons s'il y a des faits qui permettent à cette radio de tenir des propos aussi optimistes concernant les relations entre Paris et Prétoria. Nous voulons savoir ce qui rend les autorités françaises aussi discrètes au sujet de l'exportation d'uranium enrichi vers l'Afrique du Sud. Nous voulons savoir s'il est vrai que de l'uranium acheté par la France à l'Afrique du Sud et circulant officiellement par la Suisse et les Etats-Unis a en fait été enrichi à la centrale nucléaire de Pierrelatte et directement vendu au régime d'apartheid sud-africain.

« Le MRAP est préoccupé par toutes ces rumeurs et ces silences et nous aimerions que le gouvernement français nous donne des informations claires et précises. Nous aimerions aussi que ce même gouvernement annonce ses intentions sur ce que sera la politique des sociétés françaises nouvellement nationalisées face à l'Afrique du Sud.

« Sur toutes ces questions nous espérons ne pas être déçus. » ■

BRAVO LES COMITES ! Voilà du bon travail ! C'est ce qu'on a envie de dire en faisant le bilan de ce 21 mars et des initiatives qui l'ont entouré. Nous avons parlé d'une journée particulière : ce fut une journée exceptionnelle. Aux quatre coins de France des gens les plus divers, par dizaines de milliers, ont été mis en présence de ce problème qu'est le racisme, ont été amenés à s'interroger sur ce qui se passe « ici et ailleurs » et sur ce qu'est la richesse des différences et le bénéfice que chacun d'entre nous peut en tirer.

Aux quatre coins de la France, des films ont été projetés par centaines, des expositions présentées par dizaines, des fêtes de l'amitié organisées, des émissions de radio réalisées, des animations les plus diverses mises sur pieds, comme cette initiative pour le moins originale du comité Asnières-Gennevilliers-Villeneuve-la-Garenne qui avait loué un autobus de la RATP pour sillonner son « territoire », distribuer du matériel, maquiller les enfants d'immigrés des ghettos de la « Cité du Port », bref, apporter un peu de « soleil antiraciste » à des gens qui n'en voient guère.

Dans la presse : une ouverture

Aux quatre coins de la France, les « opérations 21 mars » ont eu un large écho dans la presse, même si celui-ci aurait pu être plus grand encore si cette journée n'avait coïncidé avec les élections cantonales et la Journée nationale contre le cancer, et même si la sensibilisation de certains médias face à la lutte antiraciste reste à développer. Il faut d'ailleurs ici saluer l'ouverture des portes de la radio-télévision à notre Mouvement, portes qui lui restaient délibérément fermées depuis des années. Ainsi François Grémy, notre président a été l'invité de José Arthur, sur France Inter, le 19 mars. Ainsi Albert Lévy a été interviewé sur TF1, à 13 heures, le samedi 20 mars, puis sur France Inter le dimanche 21.

Ainsi, enfin, de nombreux membres du MRAP ont pu s'exprimer sur des radios locales et faire connaître notre Mouvement et le sens de notre action.

L'initiative « timbre-poste » a, elle aussi, connu un succès remarquable. Les ventes, tant au niveau des comités locaux que lors de l'opération « premier jour » au Musée de la Poste à Paris ont été importantes. Et la vente continue ! Une autre initiative nationale, celle de l'exposition-photos dans le métro parisien, a attiré un nombre de visiteurs considérable, et non des visiteurs « à la sauvette », mais des personnes qui le plus souvent s'attardaient longuement devant les panneaux, posaient des questions, discutaient.

Au niveau national encore nous avons réalisé un dépliant et une affiche avec deux œuvres primées lors du concours d'affiches organisé à l'occasion de la Quinzaine de l'amitié entre les peuples, à Clermont-Ferrand (voir l'encadré, pour les résultats du concours).



mode enfantine

RAINETT
PARIS

pour mieux
comprendre
et se comprendre
Différences

Le 21 mars

SUCCÈS AUX QUATRE COINS DE LA FRANCE

Dans les ministères...

Outre l'aide et l'appui reçu par notre Mouvement de la part du ministère de la Solidarité Nationale, à l'occasion du 21 mars, plusieurs ministres ont répondu favorablement à nos interventions.

● **M. Robert Badinter, ministre de la Justice**, a pour sa part, confirmé qu'une étude était en cours concernant la possibilité pour les associations de lutte contre le racisme d'exercer les droits reconnus à la partie civile pour toute infraction de droit commun inspirée par le racisme.

D'autre part, un bilan statistique de toutes les poursuites légales engagées contre des actes ou propos racistes est dressée sur sa demande par la Direction des affaires criminelles et des grâces. Le ministre a ajouté que « les parquets avaient été invités à exercer l'action publique en cette matière le plus souvent possible, soit de leur propre initiative, soit à la suite de plaintes émanant de particuliers ou d'associations » et que « la plus grande fermeté » à l'encontre des auteurs d'infractions à caractère raciste avait été conseillée.

● **Le ministère de l'Éducation** a publié une note dans son bulletin officiel invitant « les personnels d'enseignement et d'éducation à marquer cette journée en apportant aux élèves des éléments d'information et de réflexion sur le thème du racisme ».

● **M. Jack Ralite, ministre de la Santé**, après avoir dressé un bref bilan des condi-

tions sanitaires des immigrés (accidents de travail, difficultés d'accès aux soins, espérance de vie plus courte...) a annoncé la création de Comités de promotion de la santé, au niveau des régions, chargés de prendre en compte les besoins réels de toute la population. Compte tenu du nombre de travailleurs migrants dans ces régions, il a demandé à ce que les organismes s'occupant de la santé des migrants participent aux travaux des comités consultatifs.

● **M. Claude Cheysson, ministre des Relations extérieures**, a reçu le 19 mars dernier une délégation du MRAP conduite par l'abbé Jean Pihan et Albert Lévy. À propos des échanges entre la France et l'Afrique du Sud, il a notamment déclaré que la construction de la centrale nucléaire de Koeberg, qui fait l'objet d'un important contrat signé en 1976, serait terminée par la France. Selon M. Cheysson, « la France n'exporte pas, ni n'exportera, d'uranium enrichi vers l'Afrique du Sud ». Il a d'autre part annoncé que la part des importations de charbon en provenance de la République Sud-africaine serait réduite de 50 %.

Par ailleurs, à l'occasion du 21 mars, la France a décidé de ratifier la clause de la Convention pour l'élimination de la discrimination raciale qui prévoit les recours individuels auprès de la Commission internationale de contrôle.

Le ministre a renouvelé sa condamnation du système d'apartheid. ■



Mme Nicole Questiaux, ministre de la Solidarité nationale.



M. Jack Ralite, ministre de la Santé.

De l'Est à l'Ouest

Il est évidemment impossible de donner ici un compte-rendu de toutes les manifestations qui ont eu lieu à travers le pays autour du 21 mars. La liste en est trop longue.

Signalons qu'à Paris, les différentes fêtes organisées ont attiré un nombre de personnes que souvent les comités locaux n'avaient osé espérer. C'est le cas des comités 10-11^e, dont la fête fera encore longtemps parler d'elle, et 18^e, ainsi que de la « Nuit du cinéma antiraciste », co-organisée par les comités Paris-Centre et Paris 5^e-6^e... où on a dû refuser du monde !

Le comité de Nancy s'est distingué avant tout par l'affiche dont il est à l'origine et que le MRAP a utilisée et utilisera au niveau national. Mais ce n'était pas la seule initiative autour du 21 mars : outre la projection de films, un festival de folklore international, avec chants, danses, musiques de six pays a attiré une foule nombreuse.

Aux Sables d'Olonne c'était Roger Garaudy qui était l'invité du comité local pour une conférence sur le thème : « Cet Islam qui habite notre avenir ».

... et du Nord au Sud

À Amiens, le rayonnement du « Festival du film antiraciste » est déjà tel, pour sa seconde édition, qu'on peut parler d'une réputation bien assise, étonnante pour une initiative si jeune (voir encadré).

Le comité avignonnais n'a pas non plus chômé pour le 21 mars : l'originalité des militants provençaux réside dans le fait qu'ils ont organisé leur journée avec les enfants : concours de dessins dans les écoles primaires de la ville, couronné par une exposition des meilleures œuvres des artistes en culottes courtes.

Et puis Annecy, avec une opération de grande envergure, et puis le Val-de-Marne et ses « Journées cinématographiques », Nantes et St-Nazaire, Clermont-Ferrand, inlassable, Limoges, Villeurbanne, Ajaccio, Dijon, avec un débat sur l'éducation, Poitiers... Il est impossible de tous les citer.

Mais dans chaque région, dans chaque comité, les militants sont conscients d'avoir réalisé un grand 21 mars. A nous tous de continuer dans cette voie !

Christian BOURKEL

(à suivre)

Clermont-Ferrand

Lauréats du concours d'affiches

1. Jean César Suchorski, année post-professionnelle, Ecole Beaux-Arts Clermont (Affiche C.R.D.P.) 1 500 F
2. Robert de Rosa, Ecole publique d'Orçines à la Font-de-l'Arbre 1 000 F
3. Deuxième année Ecole des Beaux-Arts Clermont-Fd. (Responsable M. Brugerioles) 500 F
4. Classes terminales du Lycée privé St-Julien, Brioude (Responsable Mme Bertrand) 500 F
5. Classes de 5^e et 3^e du Collège public, Chamalières (Responsables M. et Mme Lemery) 500 F

6. Maison d'Enfants du Château des Quayres, Laps (responsables Mmes Julliard et Esquy) 500 F

Affiches éditées par le MRAP-national

1. Isabelle Bécouze
Ecole des Beaux-Arts (4 couleurs schématiques)
Affiche nationale
2. Robert de Rosa
Dessins naitis de farandoles. Dépliant.
Ces prix ont été remis aux lauréats le 21 mars au cours de la journée de clôture de la Quinzaine antiraciste, à laquelle ont participé 2 000 personnes, en présence d'Albert Lévy.

Amiens : le cinéma des ghettos



Le 2^e festival d'Amiens du film contre le racisme s'est achevé le 21 mars. Ce n'est pas un hasard. Amiens et la Picardie connaissent bien cette date. Pendant de nombreuses années les militants du MRAP se sont attachés à marquer de manière originale ce moment important de l'action antiraciste proposé par l'O.N.U.

Nul ne s'étonnera non plus d'apprendre que les militants du comité local d'Amiens ont décerné le prix du MRAP au film « L'Afrique du Sud nous appartient » de Peter Chapell et Chris Austin. Ce film présente six portraits de femmes sud-africaines. D'une manière linéaire et dépouillée, il démonte le système d'oppression et d'exploitation qu'est l'apartheid. La démarche des deux réalisateurs n'est pas en soi démonstrative ou didactique - ils se démarquent du style traditionnel du film militant - elle aboutit pourtant à une dénonciation sans ambiguïté aucune du fonctionnement et des objectifs de l'apartheid : exploiter au maximum les populations noires (ou autres), leur fournir chaque jour le minimum vital pour que cette main d'œuvre puisse à nouveau travailler le lendemain. Le racisme et le fascisme étant la formule employée pour permettre à cette exploitation de perdurer.

« L'Afrique du Sud nous appartient » est un film disponible en France (1), il peut être utilisé dans le cadre d'une semaine ou d'un week-end de films sur l'apartheid.

Deux autres moyens métrages ont également été à l'honneur durant ce festival : « Le Salvador, un nouveau Vietnam » de Glenn Silver et Tete Vas Concelos (voir les articles de presse parus à ce sujet et l'article de « Différences » n°10), et « Jours de Fer » (Steel Blues), de Jorge Fajardo.

Dans le silence assourdissant d'une usine québécoise, Pablo, un exilé dont c'est le premier jour de travail, n'a pas la possibilité de communiquer avec les ouvriers qui l'entourent. Limité par une langue qu'il ne comprend pas encore, cerné par des machines exigeantes et dangereuses, isolé dans sa fatigue, il connaît la solitude de ce monde qu'il ne peut assumer. « Jours de Fer » est un rappel de la dure condition de l'homme déraciné qui doit trouver à tout prix du travail pour assurer sa survie mais dont les pensées et les souvenirs restent axés sur son pays. (2)

« Droit et Liberté » et « Différences » (n°9 et 10) se sont fait l'écho des différentes sections qui comportent ce festival. Il est intéressant de noter la richesse de la décentralisation dans toute la Picardie de ces Journées cinématographiques et la participation importante du public (5 000 personnes - dont de nombreux jeunes - en dehors d'Amiens, 10 000 dans la ville d'Amiens).

Deux événements auront marqué fortement ces journées. La participation de nombreux cinéastes, critiques et animateurs à la rencontre sur le festival et cinémathèques du Tiers Monde. Placée sous la présidence de M. de la Fournière (représentant M. Jean-Pierre Cot, ministre de la Coopération), cette rencontre a permis de rappeler la situation terrible de la diffusion cinématographique dans le Tiers-Monde, notamment en Afrique. Comme l'écrivait l'historien voltaïque Joseph

« L'Afrique du Sud nous appartient » : Winie Mandela, un portrait de femme saisissant.

Ki-Zerbo, « la fuite des cerveaux la plus terrible n'est pas celle de quelques centaines de cadres supérieurs, mais bien celle de centaines de millions d'Africains qui vivent dans l'ailleurs d'un cinéma d'intoxication ». On ne voit que peu de films africains en Afrique. On y voit même le plus souvent ce que la production mondiale fait de moins glorieux. Le travail fondamental accompli par la cinémathèque algérienne (à l'image de la Cinémathèque française fondée par Henri Langlois) a pu être mis en valeur ; les projets de diffusion du cinéma du Tiers Monde en France ont également été présentés lors de cette rencontre.

Le palmarès

- **Grand prix :** « Les Faveurs de la Fortune » de Michaël Verhoeven, 1980, 103 mm, R.F.A. N et B.
- **Prix de la Ville d'Amiens :** « Post Mortem » de M. Chakraborty, Inde 1980, N. et B. 2 h 20 mn
- **Prix du public :** « L'hôpital de la transfiguration » de Edmond Zebrowsky, Pologne 1980, 92 mm. Couleurs.
- **Couts métrages primés, voir l'article.**

François Autain, secrétaire d'Etat aux Travailleurs immigrés, fut présent à Amiens le mercredi 17 mars. Sa présence témoigne de l'importance accordée à l'action culturelle entreprise contre le racisme par le MRAP. Au-delà du Festival, chacun a voulu rappeler (tant pour les pouvoirs publics que pour les associations d'immigrés ou de solidarité) la nécessité d'agir en permanence et en profondeur pour faire connaître les réalités des pays d'immigration, la vie quotidienne et la richesse de l'apport des travailleurs étrangers.

Cette participation du ministre au Festival antiraciste répondait à l'attente des militants du MRAP. Elle lui a permis de découvrir la détermination de nos militants et leur volonté de voir reculer le racisme, rapidement. ■

Frédéric Maurin

(1) Forum Film, 26, rue du Commandant-Mouchotte, 75014 Paris. Tél. : (1) 734.30.88.
« L'Afrique du Sud nous appartient » - 16 mm. Durée : 55 mn. Couleur.
(2) « Jours de Fer » - 16 mm. Couleur, 25 mn. Diffusion : la Médiathèque des Trois Mondes, 15, Passage Lathuille, 75018 Paris. Tél. : 522.79.19.

BUMIDOM : Un adieu tant attendu !

LE BUMIDOM (Bureau de Migration des Départements d'Outre-Mer), célèbre pour avoir organisé pendant de longues années la migration des travailleurs originaires des Antilles et la Réunion dans des conditions parfois très douteuses, le BUMIDOM est mort.

Il a été remplacé le 16 mars dernier par l'Agence Nationale pour l'insertion et la promotion des Travailleurs d'outre-mer (ANT). La tâche de ce nouvel organisme sera de veiller à la promotion sociale des « Domiens », de les établir en Métropole, de les informer, de les aider dans leurs déplacements, de faciliter leur accueil.

L'ANT est également chargée « de leur insertion sociale notamment dans le domaine de l'emploi, du logement et de la vie culturelle ». Jusqu'ici, si les intentions sont bonnes, rien ne diffère radicalement, dans les statuts, de l'ancien BUMIDOM.

Quoi de neuf ?

Mais les pouvoirs publics ont tenu à ne pas renouveler la triste expérience du BUMIDOM, qui n'offrait qu'un billet d'aller vers la Métropole aux « Domiens » en quête de travail et qui, à ce titre, était honni du plus grand nombre.

L'ANT devra donc désormais veiller « au maintien des contacts familiaux et culturels des migrants, avec leur collectivité d'origine et à leur réinstallation chez eux », au cas où ils pourraient y obtenir un emploi (la tâche est fort peu aisée, aux Antilles le taux de chômage chez les jeunes atteint 40%).

Cependant, la volonté d'organiser le flux migratoire dans son ensemble, et dans les deux sens, est présente.

Une des premières mesures prises dans ce sens réside dans la décision gouvernementale de débloquent d'importants crédits pour le financement de billets d'avion à prix réduits (30 à 40 % moins cher que les tarifs les plus bas), destinés à faciliter le retour, même temporaire (vacances, etc.) des plus défavorisés. Cette mesure concerne environ 40 000 « Domiens ».

Autre point sensible, l'extension des organismes présents au sein de l'ANT. Outre le secrétariat d'Etat aux DOM-TOM, neuf ministères, parmi les plus importants, seront représentés au sein du Conseil d'Administration et du Conseil d'Orientation de l'ANT. La participation accrue des syndicats et des associations, en particulier dans le domaine culturel, prêche également en sa faveur même si le gouvernement garde la mainmise sur ses principaux rouages. Mais pour l'instant, et malheureusement, les questions de fond restent en suspens. L'ANT va-t-elle chercher à canaliser l'émigration sauvage ? L'offre de retour au pays va-t-elle jouer ? Avec, dans les DOM, une économie délabrée, une dépendance chronique vis à vis de la Métropole, un système productif démantelé, cette dernière éventualité, pourtant primordiale, sera difficile à satisfaire. ■ V.M.

Le racisme en justice

Le responsable du *Brigith'Bar*, à Reims, qui refusait l'entrée de son établissement aux personnes de couleur, a été condamné, le 8 mars, par le Tribunal correctionnel de cette ville, à 3 mois de prison avec sursis, 6 000 F d'amende, et 3 000 F de dommages et intérêts pour le MRAP, plus 1 F pour chacune des autres parties civiles.

L'affichage du jugement pendant 15 jours à la porte de l'établissement et l'insertion du jugement, dans son intégralité, dans le journal *L'Union* ont également été exigés.

Après la plainte déposée par M^e Elimane Kane contre Mme Gagneux, négociatrice pour le compte de l'agence immobilière Mazurel, qui avait refusé de louer un appartement à une jeune personne de couleur, la 11^e chambre du Tribunal de Grande Instance de Nanterre a condamné cette dernière à une amende de 10 000 F, plus 2 000 F de dommages et intérêts au MRAP et 500 F à la victime.

Oloron-Ste Marie (Pyrénées Atlantiques)

Cinéma, expo, débats

AOLORON-STE-MARIE, les mimosas sont en fleurs. Entre les ponts de pierre et les toits d'ardoise traîne tout le charme du pays béarnais. Oui, il fait bon vivre dans cette petite ville de 15 000 habitants, nichée entre deux « gaves », aux pieds des Pyrénées. Pourtant, tout n'y est pas toujours facile. Si la nature est prolifique, les emplois se font plus rares et les jeunes doivent quitter le pays pour des métropoles plus nourricières. Avec eux, c'est chaque fois un peu plus de vie et de culture qui s'en va, celle des veillées et de la transhumance.

Oloron-Ste Marie a pourtant son industrie, et environ 2 000 personnes y travaillent : la chocolaterie Rosand, Messier-aéronautique et les textiles Lauler, qui, bien qu'exportant espadrilles et bérêts basques en Iran, subit gravement la concurrence de l'Asie du Sud-Est.

C'est dans ces foyers actifs de la vie oloronaise que les quelques 25 militants du MRAP ont entamé leur action, juste après la création du comité local en décembre 1980, en distribuant 3 000 tracts. Thème : le racisme et l'action du MRAP.

Puis une permanence juridique a été mise en place trois fois par mois avec la collaboration d'avocats de Pau. Mais à Oloron, la situation est relativement calme. L'immigration ne date pas d'aujourd'hui car la frontière espagnole n'est qu'à 35 km et les réfugiés de la guerre d'Espagne arrivèrent en nombre il y a 40 ans. Puis ce fut le tour des Portugais.

Avant tout, informer

« Dans certaines rues de la vieille ville, j'ai l'impression d'être en Espagne. Les communautés émigrées restent très séparées, mais il n'y a pas en général de conflit profond » explique Monique, une des animatrices du comité local, qui par ailleurs fait un gros travail d'alphabetisation pour adultes.

Le premier souci du comité oloronais a donc été d'informer les immigrés sur leur situation et leurs droits. Dans ce cadre, une journée cinéma-débat a été organisée à Oloron avec le concours d'une assistante sociale de Pau. D'autres actions ponctuelles ont également été lancées, comme par exemple écrire aux maires de la région pour leur demander de retirer les pancartes « interdit aux nomades ». Mais le démarrage, pour un comité local, n'est pas toujours aisé. « Ici, à Oloron, il y a beaucoup d'associations, poursuit Monique, mais elles sont surtout tournées vers des pro-

blèmes très locaux. La culture béarnaise, si elle se meurt, reste, paradoxalement, encore assez vivace pour faire écran aux préoccupations extérieures. La mise en place d'une nouvelle structure, surtout lorsque des gens venus d'ailleurs y participent, suscite une certaine méfiance. De plus, dans une ville où tout le monde se connaît, les rivalités personnelles apportent quelquefois un frein supplémentaire ». Pourtant, et en grande partie grâce à la ténacité de ce comité dynamique, les barrières tombent.

A la fin de l'année dernière, le comité oloronais lance sa première action d'envergure : une expo de dessins d'enfants des classes primaires sur la lutte contre le racisme. Grosse participation des enfants et des enseignants. Les rapports avec les dirigeants d'établissement scolaires et le maire M. Laclau (PS) se détendent. Une subvention municipale de 3 500 F est octroyée.

Depuis, un montage diapos sur les dessins et la fête de clôture de l'exposition circule dans toutes les écoles de la région.

En janvier dernier, des Oloronais bénévoles montent « Radio-Oloron ». Chaque association, dont le MRAP, dispose d'un temps de parole. Bel exemple de pluralisme. D'après Monique « elle est de plus en plus écoutée, car il y a des émissions en basque, en béarnais et c'est le reflet de la vie locale. Pour nous, il est très important de pouvoir y expliquer nos actions ».

Ainsi, le 26 mars dernier, Radio-Oloron annonçait dans son bulletin d'informations de 18h30 « A voir en priorité ce soir, salle Révol, « La Dernière Tombe à Dimbaza », un film sur l'apartheid en Afrique du Sud » Une bonne ouverture pour la semaine d'animation et de lutte contre le racisme organisée par le MRAP et le C.C.F.D. (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement), du 26 mars au 3 avril.

Le programme était alléchant : animations en milieu scolaire (projection de « Soweto 76 » et débat dans les lycées, après-midi-récréée pour les enfants, à la MJC, animée par le CCFD), soirées à thèmes avec des films et des débats (immigration, Tsiganes) et enfin, une fête le samedi pour clôturer la semaine (groupes folkloriques marocains et portugais, bal et petits gâteaux...).

Au total, un bilan positif, même si l'affluence n'a pas toujours été celle qu'on attendait.

Mais Monique est optimiste : « Tu sais, Oloron, ça à l'air tranquille comme ça, mais on a tellement de choses à faire, qu'on finit par vivre comme les Parisiens ». ■ V.M.

Deuxième procès et deuxième condamnation de Marc Fredriksen poursuivi pour les écrits parus dans la publication *Notre Europe*. Fredriksen, a été condamné le 22 mars par la 17^e chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris, à six mois de prison avec sursis, 6 000 F d'amende. 3 mois avec sursis ont été infligés à Faci et Dutrieux, ses complices, 6 000 F de dommages et intérêts pour les trois parties civiles dont le MRAP, publication du jugement dans deux journaux.

Carnet

Naissance

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de Léo, fils de nos amis Michèle Zalzman, militante du comité local du MRAP de Paris-15^e, et de Michel Seuzaret, le 9 mars 1982. Nos cordiales félicitations et nos vœux chaleureux.

Nos deuils

Nous avons appris avec beaucoup de peine le décès, à l'âge de 90 ans, de M. Zissa Kaléline, président de l'Association française des Bessarabiens et de la Mutuelle de Solidarité Bessarabienne, où il était l'objet d'une amitié et d'un respect unanimes. Attaché à la lutte contre toutes les formes de racisme, il était depuis la création du MRAP un fidèle ami de notre Mouvement. Nous exprimons à son épouse, à sa famille et à ses proches nos sincères condoléances.

André Leroy, président délégué de la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes qui vient de mourir à l'âge de 70 ans, avait été commandant des FTP avant de connaître la déportation à Buchenwald. Le MRAP avait eu l'occasion de le rencontrer à maintes reprises dans la lutte contre le racisme et le fascisme.

Que son épouse, sa famille et ses collaborateurs trouvent ici l'expression de notre profonde sympathie. ■

Ce mois-ci...

15 MARS

Janine Angelby (commission néonazisme) représente le MRAP à la projection du film « *Un jour les témoins disparaîtront* » organisée par trois associations de déportés (Auschwitz et camps de Haute-Silésie, Anciens déportés juifs de France, Amicale de Buna-Monowitz).

19 MARS

George Pau, vice-présidente du MRAP s'est rendue à Bruxelles sur l'invitation du MRAX qui organisait un meeting sur les « différences » avec la participation du Prof. Jacquard, d'une représentante de l'ONU, et de la Ligue belge pour la Défense des Droits de l'homme. George Pau a présenté l'action du MRAP dans le cadre de la nouvelle politique de l'immigration.

18 MARS

René Mazenod rencontre les représentants d'une association d'immigrés d'Afrique Noire résidents du foyer « Fort de Vaux » (Paris XVII^e) qui lui exposent les problèmes que rencontre cette communauté.

20 MARS

Albert Lévy est interviewé à TF1 par Jean-Claude Bouret et Bernard Chevallier dans le cadre du Journal télévisé de 13 heures. Il parle des initiatives du MRAP sur le plan national et local dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

« Premier jour » du timbre « lutte contre le racisme » au Musée de la Poste. Vente de « Différences » et de nombreux souvenirs philatéliques réalisés par le MRAP à cette occasion.

22 MARS

A l'initiative du MRAP, dépôt à l'ambassade du Guatemala de lettres de protestation de diverses organisations contre les massacres d'Indiens du Guatemala. Défilé sur le trottoir de la rue de Courcelles avec pancartes. Prise de parole par Robert Pac à l'entrée de l'ambassade, où sont remises des lettres de protestation.

24 MARS

Débat à la FNAC-FORUM des Halles organisé par Radio Nova et Radio Soleil sur le thème « *Education à la différence* ». René Mazenod y participe au nom du MRAP.

Un représentant de l'ORPA, organisation révolutionnaire du Guatemala entre en contact avec la commission Amériques pour lui donner des informations sur le racisme anti-Indiens au Guatemala.

LES ATTENTATS, ENCORE

Après les attentats perpétrés en quelques jours, l'un visant un policier de garde devant le siège d'un organisme israélien, l'autre qui a coûté la vie à un diplomate de l'ambassade d'Israël, le MRAP exprime une nouvelle fois sa condamnation de tous les actes terroristes quels qu'en soient les auteurs et les victimes.

Il souligne le caractère provocateur de ces menées criminelles qui ne peuvent que fermer les voies de la paix au Proche-Orient.

Délinquance et immigration Un dangereux amalgame

suite de la page 1

En premier lieu, parce qu'elle est inhabituelle. En effet, la FASP avait jusqu'à présent fait preuve d'ouverture d'esprit et collaboré à la lutte contre le racisme. Citons, à titre d'exemple, la conférence de presse donnée par le MRAP à la station de RER-Gare de Lyon, contre les contrôles « au faciès », en 1979 : la FASP s'était alors jointe aux nombreuses associations et personnalités présentes. S'agirait-il à présent d'un revirement subit ?

Peut-être pas, et la suite des déclarations de M. Deleplace nous donne quelques indications sur les buts recherchés par la FASP au moment où se déroulaient au sein de la police d'importantes élections professionnelles : « *On observe actuellement un sentiment de frustration chez les policiers dû aux décisions de magistrats de libérer certains malfaiteurs étrangers en application de la loi d'amnistie... Or, ces individus défient de plus en plus ouvertement les policiers.* » Ces propos, qui n'ont d'ailleurs pas eu l'effet escompté, ont au moins le mérite de la clarté.

A Orly, M. le Maire assure dans une lettre à ses administrés qu'Orly ne deviendra pas Chicago. Assez de vols, assez de vandalisme. Ici, point de jugement à l'emporte-pièce : la délinquance a des causes sociales qu'il convient de combat-

tre, par une amélioration de la qualité de vie et un renforcement des moyens de protection du citoyen. Mais « *parmi les casseurs, les spécialistes du vol et leurs recéleurs se trouvent de nombreux jeunes d'origine maghrébine. Nous connaissons les raisons de cette situation. Nous le regrettons car elle risque de développer un climat raciste dans la ville.* » Et le maire de convier « *tous les immigrés à se joindre à la communauté à laquelle ils appartiennent afin de dire aux jeunes voyoux : ça suffit.* »

Démagogie ou malhonnêteté ?

Sage précaution oratoire, mais le meilleur moyen de susciter le racisme, n'est-il pas de souligner l'appartenance ethnique de certains délinquants, de les isoler des autres, donnant ainsi à penser que la grande majorité des délits est due aux immigrés ?

Même procédé à la mairie de Marseille. Après les précautions d'usage, le leit-motiv : « *la montée de la violence, ce mal qui ronge le pays depuis 20 ans... prend un aspect particulier à Marseille, port international où se pose le problème d'une délinquance juvénile qui concerne pour une part des*

étrangers. » M. Defferre déplore ensuite l'immigration clandestine permise au cours des années antérieures et oppose « les travailleurs respectables » qui souvent font des travaux que les Français ne voudraient pas faire et « les autres ». « *Il y a les faux touristes, les clandestins, les oisifs et les désœuvrés que nous retrouvons dans le camp de la délinquance quotidienne. Avec eux, j'entend être intraitable. Ils n'ont pas de place dans notre pays. Des mesures sont en cours pour aboutir à l'assainissement nécessaire et souhaité en accord d'ailleurs avec la police algérienne...* ».

M. Defferre préconise par ailleurs d'autres mesures et en particulier un recensement, permettant de démêler les « vrais » étrangers des clandestins et « faux » touristes.

Pourquoi encore une fois parler spécialement des immigrés dans une lettre dont le propos est l'insécurité, la délinquance ?

Pour le MRAP, lier délinquance et immigration en se contentant de dénoncer les délinquants étrangers c'est augmenter en eux leur part d'amertume envers une société qui n'a pas su les accueillir, c'est les désigner injustement à la vindicte populaire, c'est alimenter le racisme. ■

Expression répression des différences

(suite de la page 8)

Enfin, Anne-Marie Goguel analysa le comportement de celui qui exclut. Elle nota qu'on peut avoir des préjugés parce qu'on est dans une société à préjugés, mais qu'aussi certains individus sont plus vulnérables. « *L'hypothèse est que les racines psychologiques de l'exclusion des homosexuels, du mépris à l'égard des femmes, des infirmes, sont tout à fait parentes de celles du racisme proprement dit. Ce sont des gens dont les relations interpersonnelles sont très conventionnelles. Conformisme, besoin d'être rassuré dans l'autorité... Difficulté à critiquer ses propres parents, etc.* ».

La différence : enrichissement et stimulant

Le docteur Tony Laine opposa la logique de l'intelligence et du psychisme à la logique qui caractérise l'humanité par un « *patrimoine commun à tous les êtres humains qui existe moins fondamentalement dans la tête de chaque individu que dans l'accumulation de toute les expériences, les cultures, les productions, de l'humanité. La question est alors de savoir comment chaque individu est plus ou moins libre d'établir des rapports inter-actifs de manière à intégrer des parties plus grandes de ce patrimoine.* ».

Dans sa conclusion, Albert Lévy souligna que « *l'exclusion est la pire atteinte aux droits de l'homme, car c'est la négation de l'individu... En tant que mouvement anti-raciste, nous ne pouvons l'accepter.* » ■

Michel Neyreneuf

FICHE DOCUMENTAIRE

■ Immigration

L'immigration en France

Bref aperçu historique

Depuis longtemps, il y a eu de par le monde de grands courants migratoires qui ont modifié la carte du globe. L'Europe ne s'est pas trouvée à l'écart de ce mouvement. Si, aux 18 et 19^e siècles, elle a été à l'origine d'une émigration de peuplement vers d'autres continents — notamment l'Amérique — elle est devenue à son tour peu à peu une terre d'immigration. La France se situe dans ce contexte historique, et sa propre histoire de l'immigration a été marquée depuis un siècle par des facteurs à la fois politiques, démographiques, économiques. Les sociologues distinguent trois phases principales :

● **L'immigration de voisinage** jusqu'à la fin du 19^e siècle, avec présence d'une main-d'œuvre constituée par des sous-prolétaires : femmes, enfants, provinciaux renforcés par des immigrés venus de pays limitrophes. En 1886, les étrangers représentent 2,97% de la population totale. Ils sont 1.186.000. Parmi eux, on compte 482.000 Belges et 246.000 Italiens. On doit aux premiers la construction du métropolitain, aux seconds la voie ferrée Paris-Lyon-Marseille (P.L.M.).

● **L'immigration démographique.** A partir des premières années 1900, l'exode rural touche à sa fin, la source provinciale se tarit, l'immigration des frontaliers ne suffit plus aux besoins d'une industrie en plein développement. Dès 1906, le patronat du Nord organise la venue d'immigrés en nombre, Belges et surtout Polonais. La guerre survient. Il faut d'abord remplacer les ouvriers mobilisés, puis arrêter l'hémorragie dans l'emploi causée par les décès et invalidités : il manque 3 millions de travailleurs. Ils sont remplacés par des im-

Où se situent-ils géographiquement ?

Région	Population totale	Nombre d'immigrés	Pourcentage
Paris-R.P.	9 879 000	1 511 644	15,30 %
Provence-C.A.	3 676 000	331 872	9 %
Languedoc-R.	1 789 000	149 486	8,30 %
Rhône-Alpes	4 899 400	560 423	11,40 %
Corse	290 000	62 930	21,70 %

Le colloque « Expression-répression des différences » Vers une solidarité active ?

ET ENFIN LE COLLOQUE EUT LIEU... Aboutissement de longues discussions au sein du MRAP, mais aussi aboutissement de longs débats où furent parties prenantes près de 30 associations dans le cadre des pré-colloques organisés sur l'homosexualité, les handicaps et le sexisme. On peut dire que ce colloque fut exemplaire par la grande diversité des associations qui y ont collaboré.

On ne peut donc que regretter le petit nombre de militants du MRAP qui y ont participé. Et pourtant, comme le dira Albert Lévy dans la conclusion, « nous avons énormément appris (...) Le racisme, en tant que discrimination fondée sur l'appartenance ou la non-appartenance à une nationalité, à une religion, à une ethnie ou à une « race », nous le situons maintenant d'une autre façon et je pense que c'est très important pour le développement de notre action (...). Il résultera de ce colloque une solidarité plus grande entre toutes nos associations ».

Après une introduction de Bertrand Bary qui resituait le colloque dans son contexte (cf. le dernier n° de DL), c'est Jacques Maître, sociologue, qui ouvrit les interventions sur le thème : « Comment se définissent et s'imposent les normes ? » Réfléchissant d'abord sur le

cas des personnes de petite taille, il constate que la norme fut instituée quand on a commencé à recenser les hommes pour le service militaire. Mais ne faut-il pas plutôt que ce soit la société qui s'adapte (lits réglables, langage des sourds utilisé en traduction à la TV...)?

Normes et modèles dominants

Puis ce fut Philippe Saint-Martin, du Groupement pour l'Insertion des Handicapés Physiques, qui montra « comment langage et médias légitiment les préjugés » : « Les obstacles que rencontrent les personnes handicapées, dit-il, sont autant dans les textes que dans les têtes. Pour vivre ensemble, il faut se comprendre et pour se comprendre, il faut se rencontrer... Il serait donc important d'habituer les téléspectateurs à « rencontrer » des personnes ayant une apparence qui n'est pas encore habituelle, lors d'émissions ouvertes au public, comme spectateur ou participant actif... Nous sommes bien loin de cette approche puisque les premiers Dossiers de l'Écran avaient pour thème « Faut-il les laisser vivre ? »... Les vieux démons de la solution finale ne sont pas exorcisés... »

Pour conclure les interventions sur ce premier point, Frank Arnal, journaliste au « Gai-Pied », intervint pour affirmer que « l'homosexualité n'existe pas. C'est une invention qui remonte au XIX^e siècle, invention de la médecine. Auparavant, dans l'espace européen, les pratiques hors-mariage étaient vues dans le domaine du péché, mais pas du tout dans le domaine médical... Le problème de l'homosexualité, c'est en fait le problème des hétérosexuels, c'est la mise en place d'un tabou qui a pris ancrage sur un terrain psychologique favorable... »

Dans la discussion qui suivit, Aisha Bernier (de « Bankalement vôtre ») affirma : « J'en ai un peu marre d'entendre parler de différences, car dès qu'on emploie ce mot, on fait référence à une norme... Je voudrais qu'on arrive à aborder le problème de l'unicité individuelle », thème repris par Jean-François Ribard (« David et Jonathan ») qui, lui, réclama le droit à l'indifférence : « Laissez-moi, je suis un être humain, disait « Elephant Man » coincé par la foule. Ce cri, je l'ai entendu dans la bouche de travailleurs noirs ou arabes injustement traités comme dans la bouche d'homosexuels incompris. » Anne-Marie Goguel, elle, plaida pour nous abandonnions notre moralisme un peu trop rigide à l'égard des « méchants ».

Enfin, une représentante du Mouvement « Pour une école non-sexiste » insista sur l'importance de l'éducation : « Les stéréotypes concernant le masculin et le féminin sont acquis dans la primaire, entre 5 et 10 ans. »

Enfin, Françoise Gremy, de l'Association au Service des Inadaptés ayant des troubles de la personnalité, analysant le cas des personnes autistes, montra que leur présence déclenche la peur, l'agressivité, et le rejet, à cause de l'ignorance de leur situation réelle et à cause non de leur différence, mais de leur identité.

Aisha Bernier, de « Bankalement Vôtre » parla ensuite de la discrimination dans le travail et le logement des personnes handicapées. « En 1975 (année de la Loi d'Orientation), c'est le début de la crise... alors, en matière d'emplois, les personnes handicapées comme les femmes et les immigrés, doivent subir le chômage et des coercitions. Quant au logement, les discriminations par l'argent (insuffisance de l'allocation et des pensions) et par l'accessibilité sont évidentes. » (voir D. et L. n°408).

Hervé Liffra, du CUARH, fit un historique de la législation anti-homosexuelle qui connut un développement important au XIX^e siècle, sous l'occupation et entre 1958 et 1968. L'appel du CUARH qui a rassemblé plus de 10.000 homosexuels et lesbiennes à Paris le 4 avril 1981 n'est certainement pas pour rien dans les mesures positives prises par le gouvernement de la Gauche. Mais « ce qui est sûr, c'est que ce que nous avons gagné, nous pouvons le perdre encore plus vite demain... Toutes les forces qui se battent pour les droits et les libertés (dont le MRAP) doivent se sentir concernées ».

Le débat qui suivit fut riche en interventions. Notons particulièrement celle d'un représentant de l'Association des Travailleurs Algériens en France.

Un représentant de l'Association des Travailleurs Marocains en France affirma, quant à lui « Actuellement, en France, on parle de plus en plus des droits des travailleurs immigrés : mais il ne faut pas que ce processus-là soit imposé à toute la communauté immigrée sans qu'elle pose sa revendication principale, c'est-à-dire le refus de l'émigration. Nous n'avons jamais voulu être exilés de notre pays... ».

Alain Gausse intervint pour demander qu'on puisse un jour prendre le temps nécessaire pour écouter ceux qui parlent difficilement.

Celui qui exclut, celui qui est exclu

Annie Lauran, écrivain, donna dans son intervention la parole à de nombreux exclus, porteurs de « stigmates ». Ceux-ci hésitent entre deux tentatives : soit se faire tout petits, soit réagir par une bravade excessive. Elle s'arrêta particulièrement sur le cas des jeunes de la nouvelle génération issue de l'immigration.

Après le racisme et le sexisme, vint le tour de « l'âgisme ». Analysant la situation des institutions (anciens hospices), Mme Gribier conclut : « Une des revendications à avoir, c'est le respect des personnes âgées. Il n'y a pas de solution de type militaire, ni de type carcéral, ni du côté du modèle du couvent... L'institution devrait être un hôtel avec des services hôteliers et infirmiers... ».

(lire la suite de l'article de Michel Neyreneuf p. 7)

FICHE DOCUMENTAIRE

Bref aperçu historique

■ Immigration

migrés qui atteindront progressivement le chiffre de 2.700.000, soit 7% de la population totale. Italiens, Polonais, Espagnols, Belges représentent un total de 71% de la population immigrée. Grâce à eux, l'économie française redémarre. Le vieillissement régresse, la natalité progresse. Mais la crise de 1929 survient. La France prend des mesures conservatoires, ferme les frontières, et le 10 août 1932, elle vote une loi « protégeant la main-d'œuvre nationale ».

● **L'immigration économique.** Si, en 1938, Léon Blum fondait le premier Secrétariat d'État à l'immigration pour résoudre les problèmes humains en découlant, l'échec du Front Populaire et la guerre de 1939 remettaient tout en question. Il faudra attendre 1945 pour voir se dessiner une réglementation nouvelle de l'immigration conciliant à la fois les impératifs économiques et natalistes.

De plus, le pouvoir d'alors veut rester le maître absolu — ce qui se révélera illusoire — du recrutement de la main-d'œuvre étrangère pour mieux s'assurer la maîtrise des flux migratoires. Le Général de Gaulle et son gouvernement prennent alors les dispositions codifiées dans une Ordonnance qui continue à réglementer l'immigration aujourd'hui. C'est l'ordonnance n°45.2658 du 2 novembre 1945 (voir une prochaine fiche sur cette question) qui institue en même temps l'Office National d'Immigration (O.N.I.). Elle sera à l'origine d'une immigration massive. Alors qu'en 1946 le recensement dénombre 1.740.000 étrangers en France, ils atteindront le chiffre de 4 000 000, 30 ans après. ■

Tableau n°1 : Chiffres du ministère de l'intérieur - 1.01.81, moyenne nationale : 7,69 %.

Tableau n°2 : ministère de l'Intérieur 1.01.81. Les chiffres communiqués portent sur 122 nationalités.

L'immigration en France aujourd'hui	
Portugais	857 324
Algériens	808 176
Italiens	469 189
Espagnols	424 692
Marocains	421 265
Tunisiens	181 618
Turcs	103 946
Yugoslaves	68 239
Polonais	65 594
Sénégalais	27 865
Maliens	17 924
Libanais	13 751
Iraniens	13 193
Cameroun.	12 172
Vietnam.	12 168
Laotiens	11 013
Ivoiriens	10 653
Mauriciens	10 653
Belges	59 968
Allemands	47 797
Britann.	39 622
Néerland.	14 646
Malawi	10
C.E.E.	

Diverses formes d'exclusion

Trois voix se firent entendre sur les problèmes liés à « Assimilation, marginalisation, enfermement et violence ». D'abord Annie Sugier, de la Ligue du Droit des Femmes, qui, après avoir évoqué l'analogie fondamentale existant entre le racisme et le sexisme, insista sur la différence importante qui complice la compréhension du sexisme, à savoir « la relation privilégiée entre les hommes et les femmes, le désir, le mariage, l'amour mal compris. Or cette relation privilégiée n'empêche pas la violence, ni l'enfermement. Elle sert même de véhicule à l'oppression... Lorsqu'un homme ivre attaque une femme, on lui trouve des explications : le désir. Tandis que lorsqu'un homme frappe un immigré, c'est inexplicable, donc c'est plus grave ».

Puis Guy Hocquenghem, journaliste, affirma qu'à son avis, il fallait « chercher quels sont les groupes qui historiquement ont subi une tentative d'extermination ou une répression constante si forte qu'on peut la considérer comme une tradition historique... Dans le cas des femmes, des homosexuels et des handicapés, il y en a une attestée historiquement... L'élimination nazie des handicapés et des homosexuels venait à la suite d'une histoire européenne où l'on considérait cette élimination comme une solution à un problème ». Et de souligner que chaque fois que l'on s'appuie sur l'argument : « il ne s'agit pas d'un groupe opprimé parce qu'il n'est pas fondé sur une caractéristique physique indiscutable à l'origine, on a affaire à un raisonnement d'exterminateur caché ».